



# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

## COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PONCHON DU MERCREDI 31 MAI 2017

COMMUNE DE PONCHON

**Présents** : Robert JOYOT, Maire.

Yannig MERLIN ; Colette JOLLIVET ; Geneviève DELABY ; Denis ROLLAND, **Adjoints**.

Alain CHOTEAU ; Élodie THÉRY ; Martine CANIVET ; Olivier WAUTERS ; Jean-Claude GIRET ; Claudine LEFEBVRE ; Gérard SOUFFLET, **Conseillers**.

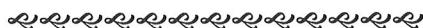
**Excusés** : Bernard LECOCCQ.

Nadège PERROTTE      pouvoir à Geneviève DELABY.

Jocelyne LHOTTE.

**Secrétaire de séance** : Geneviève DELABY.

**Compte-rendu de la séance du Lundi 24 Avril 2017** : aucune observation.



### 1) TABLEAU DES VACATIONS AUX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 11 ET 18 JUIN 2017.

#### 11 JUIN

	ASSESEURS	PRÉSIDENTS	ASSESEURS
08h00 / 10h00	Olivier WAUTERS	Robert JOYOT	Nadège PERROTTE
10h00 / 12h00	Claudine LEFEBVRE	Denis ROLLAND	Élodie THÉRY
12h00 / 14h00	Jean-Claude GIRET	Geneviève DELABY	Gérard SOUFFLET
14h00 / 16h00		Martine CANIVET	Sylvie THÉRY
16h00 / 18h00	Geneviève DELABY	Yannig MERLIN	Alain CHOTEAU

#### 18 JUIN

	ASSESEURS	PRÉSIDENTS	ASSESEURS
08h00 / 10h00	Olivier WAUTERS	Robert JOYOT	Gérard SOUFFLET
10h00 / 12h00	Claudine LEFEBVRE	Denis ROLLAND	Sylvie THÉRY
12h00 / 14h00	Martine CANIVET	Geneviève DELABY	Régis BORDIER
14h00 / 16h00	Jean-Claude GIRET	Colette JOLLIVET	Geneviève DELABY
16h00 / 18h00	Pierre KELLER	Martine CANIVET	Alain CHOTEAU

### 2) RYTHMES SCOLAIRES.

On parle d'un projet de décret qui permettrait aux communes de revenir à la semaine de 4 jours.

Le corps enseignant désire revenir à la semaine de 4 jours, les parents d'élèves également.

Ci-après un extrait du compte-rendu de leur réunion du 29 mai 2017

#### « Rythmes scolaires :

*Une discussion a été ouverte sur la possibilité laissée aux communes de prendre la décision de revenir aux rythmes scolaires de 4 jours entiers d'école par semaine au lieu de 4 jours et demi (dont 1 demi-journée de TAP) comme actuellement.*

D'après ce que l'on peut entendre dans divers journaux, un décret devrait être promulgué dès cet été, il laisserait le choix aux communes de revenir à la semaine des 4 jours dès la rentrée prochaine, ou lors de la rentrée 2018.

Après avoir pris connaissance du point de vue des enseignantes sur ce sujet et en avoir discuté entre représentants de parents d'élèves, nous estimons que pour le bien-être des enfants, la semaine des 4 jours est largement préférable.

De plus, la mise en place des TAP par le SI.BE.PO.VI. ne correspond pas toujours aux attentes des parents et enfants qui y participent (par obligation : pas d'autre moyen de garde).

Nous avons donc voté, à l'unanimité, pour le retour à 4 jours d'école par semaine, même si la décision finale incombe à la commune, nous souhaitons exprimer notre point de vue sur ce sujet qui nous tient à cœur.

Espérant vivement que le Conseil Municipal suive en ce sens pour que ce retour à la semaine des 4 jours soit mis en place dès la rentrée prochaine si le décret en laisse la possibilité. »

À l'unanimité, **le conseil municipal vote** pour le retour à la semaine de 4 jours.

### 3) **MAINTIEN DES 5 CLASSES DE L'ÉCOLE DES FAÏENCIERS DE PONCHON**

**Motion soumise au Conseil Municipal, ce 31 mai 2017.**

Le Conseil Municipal s'inquiète de la possibilité de la fermeture de l'une des 5 classes de l'École des Faïenciers de Ponchon. Cette fermeture, si elle intervenait, irait à l'encontre :

- ⇒ de l'évolution de l'urbanisme de Ponchon,
- ⇒ de l'augmentation du nombre de ses habitants,
- ⇒ de l'accroissement inévitable du nombre de ses élèves,
- ⇒ de la bonne organisation et du bon fonctionnement de l'école.

On reprend ci-après ces 2 points :

#### **I/ URBANISME**

On reprend ici l'exposé qui avait été adressé le 20 janvier 2017, à Mme CASTELOTTE, Inspectrice de l'Éducation Nationale.

↪ <b>Effectif actuel de l'école des Faïenciers</b>	<b>109</b>
↪ Départ au collège à la rentrée 2017 / 2018 (Conseil d'école du 03/03/2017)	<u>- 13</u> 96
↪ 14 enfants nés en 2014 (mais 4 départs) 6 Inscriptions de l'extérieur GS et PS	+ 10 <u>+ 6</u>
↪ <b>Effectif attendu à la rentrée 2017 / 2018</b>	<b>112 élèves minimum</b>

Ces statistiques démographiques ne tiennent pas compte de l'évolution urbaine :

↪ <b>Nombre d'habitations vendues fin 2016</b> (Elles sont libérées pour la plupart par des personnes retraitées, et remplacées par des couples jeunes dont nous ne connaissons pas le nombre d'enfants, et qui ne sont pas encore inscrits)	<b>14</b>
↪ Nombre de maisons bâties en 2016	<b>2</b>
↪ Nombre de permis de construire accordés en 2016 et donc, maisons bâties pour juillet 2017 (nombre d'enfants non connu à ce jour)	<b>8</b>
	<hr/>
	<b>24 logements</b>

Le rythme des demandes de permis de construire est soutenu depuis plusieurs mois, et il se confirme :

↪ Le lotissement du Larris qui sera commercialisé en 2018 comporte	<u><b>33 lots</b></u> <b>57 logements</b>
↪ <b>Nombre d'enfants nés en 2015</b>	<b>11</b>

Il apparaît, clairement, que la fermeture d'une classe serait suivie, à brève échéance, et de façon inéluctable, pour sa réouverture.

## II/ ORGANISATION et FONCTIONNEMENT de l'ÉCOLE

Situation actuelle :	PS/MS	:	29
	GS/CP	:	18
	CP/CE1	:	20
	CE2/CM1	:	23
	CM1/CM2	:	<u>22</u>
			112

Dans la perspective de la fermeture d'une classe, 2 possibilités de répartition des élèves ont été ébauchées (solutions envisagées dans le compte rendu de la réunion du 29/05/2017) :

<b>1<sup>ère</sup> solution :</b>	PS/MS/GS	:	10 + 12 + 5	=	27
	GS/CP/CE1	:	10 + 11 + 7	=	28
	CE1/CE2/CM1	:	8 + 13 + 4	=	25
	CM1/CM2	:	11 + 19	=	<u>30 + 1 AVS</u>
					110 + 1 AVS

Cette solution a l'énorme inconvénient de faire fonctionner 3 classes à 3 niveaux, et que les salles de classe n'ont pas la capacité d'accueillir 30 enfants

<b>2<sup>ème</sup> solution :</b>	PS/MS	:	10 + 12	=	22
	GS/CP	:	15 + 11	=	26
	CE1/CE2	:	15 + 13	=	28
	CM1/CM2	:	15 + 19	=	<u>34 + 1 AVS</u>
					110 + 1 AVS

Cette solution a l'inconvénient tout aussi énorme de classes surchargées.

À ce qui précède, le conseil municipal ajoute :

- qu'il a opté pour le retour de la semaine à 4 jours ;
- que l'établissement de la semaine scolaire à 4 jours ½ avait provoqué une déperdition d'effectifs ;
- qu'on peut donc attendre un retour d'élèves vers l'école des Faïenciers ;
- que cette école s'est montrée d'un dynamisme constant en matière éducative, sociale, musicale, culturelle et sportive ;
- que l'école des Faïenciers est en liaison avec le collège de Anna de Noailles, pour une bonne intégration de ses élèves ;
- que les écoliers de Ponchon bénéficient de la cantine et des centres de loisirs de Berthecourt ;
- qu'il est organisé sur Ponchon un service périscolaire ;
- et que les 2 points qui précèdent constituent un service conséquent pour les familles.

En considération de ce qui précède, **le conseil municipal juge** absolument inopportune la fermeture d'une classe, et demande le maintien des 5 classes de l'école des Faïenciers.

#### 4) DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES AU SYNDICAT D'ÉNERGIE DE L'OISE :

##### ↳ MAÎTRISE DE LA DEMANDE EN ÉNERGIE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES.

Cette délégation aurait pour effet de permettre au Syndicat une étude sur les qualités énergétiques des bâtiments communaux.

L'étude serait gratuite, pas les travaux qu'elle préconiserait. À l'unanimité, le **conseil municipal désire** pour l'instant différer tout le système.

## INFORMATIONS / QUESTIONS DIVERSES

### 1. Accident survenu sur la RD 1001, au carrefour demi-lune de Pierrepont

- ☞ Gérard SOUFFLET suggère qu'on interdise la traversée de la RD 1001.
- ☞ Geneviève DELABY signale le trafic des cars.
- ☞ Jean-Claude GIRET suggère un carrefour giratoire complet, mais craint une séparation de la commune.
- ☞ Gérard SOUFFLET suggère la limitation de vitesse à 90 km/h.

## **2. Branches en bordure de la RD 1001**

☞ Gérard SOUFFLET déplore qu'il reste des branches coupées en bordure de la RD 1001.

## **3. Affaissement dans la rue des Petits Prés devant NEXT POLYMÈRES**

☞ Robert JOYOT le signale à la Communauté du Thelle, car la rue des Petits Prés est d'intérêt communautaire.

## **4. Chemin dit Les Prés entre deux Mares**

(Chemin qui va de la rue des Petits Prés à la rue de la Fontaine Mignon)

☞ Yannig MERLIN signale qu'il s'est rétréci du fait de la pose de clôtures, et les agriculteurs se plaignent d'avoir du mal à y passer.

## **5. Travaux dans la rue de Pierrepont**

La rectification de la conduite d'eau a été commandée par la commune : 18 815,00 € HT.

☞ Robert JOYOT a suggéré au Syndicat des Eaux de prendre ces travaux en charge.

Le Syndicat des Eaux semble peu empressé. Les délégués au Syndicat peuvent remettre la question sur le tapis.

Les modifications des réseaux électriques et téléphoniques sont prises en charge par ENEDIS et FRANCE TELECOM.

Ces réseaux demeureront aériens.

## **6. Commercialisation de la fibre optique**

SFR, seul opérateur sur le marché, se fait désirer.

☞ Robert JOYOT a signalé ce point, à plusieurs reprises, au Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit « SMOTHD ».

La Communauté du Thelle doit intervenir auprès de SFR.

## **7. Assainissement**

Il semble que l'Agence d'Eau Seine-Normandie « AENS » débloque enfin (un peu) les subventions destinées aux particuliers. Malheureusement, certains propriétaires les auront attendues 6 mois.

## **8. Eau du cimetière**

☞ Geneviève DELABY signale que l'on se ravitaille en eau au robinet du nouveau cimetière, et demande à ce qu'un robinet poussoir soit installé.

## **9. Trafic de voitures**

On signale un trafic de voitures dans l'ancien dépôt-vente de Pierrepont.

☞ Robert JOYOT se met en rapport avec la gendarmerie de Noailles.

## **10. Abribus de Pierrepont « Rue des Faïenciers »**

☞ Robert JOYOT demande, à nouveau, au Département s'il en fournit. (Si l'on veut être assuré d'un abribus pour la rentrée, il est fort probable que nous ayions à le réaliser nous-mêmes).

## **11. Achat d'une tondeuse autoportée**

Il doit être précédé d'une décision budgétaire modificative.

## **12. Fête des voisins du 19 mai**

☞ Jean-Claude GIRET et Denis ROLLAND déplorent n'en avoir pas été avertis dans les formes.

**Date présumée du prochain conseil municipal : VENDREDI 16 JUIN à 20 h 30**